

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GAMARDE LES BAINS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 2 mai 2024

l'an deux mille vingt quatre
et le 2 mai

à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jérôme Curutchet, maire.

Date de la convocation
25.04.2024

Présents : Mmes Sophie Despériès, Isabelle Dugène, Nathalie Garein, Solange Lassalle, Maryse Lespez, Céline Villenave et Mrs Jean-Marc Castets, Patrick Dupreuilh, Denis Lacape, Julien Lageste et Adelino Machado

Date d'affichage
25.04.2024

Excusés : Mme Camille Dulamon, M. Pierre Lanquetin

Absents : Mme Patricia Roudaut

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : Céline Villenave

Tarif bois de chauffage

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 12 juin 2020 fixant le prix du bois de chauffage à 35 € la stère.

Il propose de réviser ce prix et de le fixer à 40 € la stère.

Une discussion s'engage au cours de laquelle il est proposé 45 € la stère.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le
3 mai 2024
Et publication du
3 mai 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 3 voix pour 45 € et 9 voix pour 40 € :

- Décide de fixer le prix du bois de chauffage à 40 € la stère.
- Charge Monsieur le Maire de l'application de ce tarif.

Secrétaire de séance,
Céline VILLENAVE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
J. CURUTCHET, Maire

